AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0400
FR0000130338-FS0200

7 avril 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 avril 2015, BPI Groupe, établissement public à caractère industriel et commercial, ci-après dénommé « EPIC BPI-Groupe » (27-31 avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 mars 2015, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA, société dont il détient indirectement le contrôle au travers de la société BPI Groupe SA[1], le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir indirectement 1 322 141 actions VALEO représentant 2 644 283 droits de vote, soit 1,66% du capital et 3,18% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
EPIC BPI-Groupe (à titre direct)	0	ns	0	ns
EPIC BPI-Groupe (à titre indirect par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA (ex FSI))*	1 322 141	1,66	2 644 283	3,18
Total (actions et droits de votes possédés et détenus au titre de l'assimilation)	**1 322 141**	**1,66**	**2 644 283**	**3,18**

* Bpifrance Participations (ex FSI) est détenue à 100% par BPI-Groupe SA

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALEO dans le cadre d'un placement privé d'« *accelerated book building* ».

———

[1] BPI Groupe SA est contrôlée conjointement à 50% par la Caisse des dépôts et consignations et à 50% par l'EPIC BPI-Groupe.
[2] Sur la base d'un capital composé de 79 462 540 actions représentant 83 139 977 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.